

# **Charte de l'Ingénieur Embarqué dans une Unité**

## **1. Préambule**

Les ingénieurs de la plate-forme du C3BI apportent un support technique, une expertise scientifique en bio-informatique, biostatistiques et bioanalyse pour des projets de durée variable, de quelques jours à plusieurs mois. Les projets les plus longs pourront être programmés pour un an et reconduits si nécessaires. Ces projets requièrent le plus souvent un ingénieur embarqué dans l'unité demandeuse. En cas de reconduction ou de prolongation d'un projet, le même ingénieur sera également reconduit sur le projet (sauf avis contraire du demandeur et / ou de l'ingénieur), afin que le projet se poursuive avec le même interlocuteur.

## **2. Cadre général**

Les ingénieurs embarqués dans une unité restent affectés au Hub mais exercent une partie de leur activité (maximum 80%) au sein d'une unité dans le cadre d'un projet. Ils sont sous la responsabilité scientifique conjointe du responsable de l'entité et du C3BI. Comme tous les ingénieurs du Hub, ils consacrent 20% de leur temps à la formation, les conférences et séminaires, et les actions communes (par exemple la mise en place de pipelines). Ils peuvent être embarqués à temps plein (80 %) ou à temps partiel. Ils exercent leur « activité embarquée » au sein de l'unité.

## **3. Prise en charge matérielle**

Les machines et fournitures nécessaires à la réalisation du projet sont prises en charge par l'entité. Le Hub fournit un ordinateur portable pour assurer la mobilité de l'ingénieur. Les missions effectuées dans le cadre du projet sont également à la charge de l'entité.

## **4. Durée et objectifs de la mission**

La mission de l'ingénieur embarqué est définie pour la durée du projet. Les objectifs et la durée de la mission sont établis en concertation entre l'unité et le C3BI avant le début du projet, lors de réunions de définition de projet au cours desquelles sont décrits les différentes étapes de la réalisation du projet, les livrables, le nom de la personne affectée au projet et le pourcentage de temps qu'elle y consacre.

Des réunions de suivi de projet sont programmées à la fin de chaque étape pour évaluer le travail réalisé et ajuster les objectifs en fonction des résultats obtenus si nécessaire, et envisager une prolongation du projet.

Pour les ingénieurs juniors ou moins expérimentés, un responsable de projet est nommé pour la durée du projet. Si l'ingénieur embarqué est un ingénieur senior il est lui même responsable de projet s'il a toutes les compétences et l'expérience requises. Il s'assure du bon déroulement de celui-ci, est le point de contact de l'entité avec le Hub et réalise le suivi scientifique du projet. En cas de besoin de développement méthodologique nous pourrions également faire appel à un référent scientifique du C3BI.

## **5. Evaluation**

L'ingénieur mis à disposition dans une entité est évalué conformément aux procédures d'évaluation associées à son statut (COMESP pour les ingénieurs, évaluation annuelle pour les CAT).

Dans les deux cas, il sera évalué par un responsable du Hub et/ou du C3BI avec un avis du responsable de l'entité.

## 6. Publications

L'ingénieur embarqué est associé aux publications sous l'appartenance Hub/C3BI. Le responsable de projet et le référent scientifique sont également associés à la publication. L'appartenance au Hub apparaîtra comme suit : **Institut Pasteur – Hub Bioinformatique et Biostatistique – Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI, USR 3756 IP CNRS) – Paris, France**. Une version plus courte est disponible également : **Institut Pasteur – Hub Bioinformatique et Biostatistique – C3BI, USR 3756 IP CNRS – Paris, France**. La position du membre du Hub parmi les auteurs sera discutée au lancement du projet.

## 7. Tarifs

Actuellement les prestations fournies par les membres du Hub sont gratuites. Elles deviendront payantes courant 2016. Les tarifs et modalités de facturation seront discutés et précisés ultérieurement.